

OSONS LES JOURS HEUREUX

Nous vivons l'une de ces périodes incertaines de l'Histoire que nous ne voulons pas regarder demain avec une immense colère et d'infinis regrets : c'était encore possible et nous n'avons rien fait...

Réagissons, résistons et créons.

Face aux régressions sociale, écologique et démocratique, l'inaction et le laisser-faire ne sont plus une option. Conscientes de ces périls et inspirées par de multiples appels*, 50 organisations de la société civile se sont rassemblées à Villarceaux les 13 et 14 février 2017.

Ensemble, dépassant le risque de la dispersion au terme d'un processus participatif, elles ont élaboré 25 mesures qui s'inscrivent avec résolution dans les enjeux du long terme. Ces actions prioritaires permettront, par un renouveau démocratique, l'avènement d'une société moins inégalitaire, plus solidaire et plus conviviale.

« Le pire n'est pas exclu, mais le meilleur reste possible », nous rappelle Edgar Morin.

Construisons ensemble des jours heureux.

Dès 2017.

* *L'Appel des Résistants aux jeunes générations* lancé en 2004, l'appel de Serge Portelli lors d'un rassemblement organisé par l'association Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui au plateau des Glières en 2010, le livre et les propositions du mouvement #LesJoursHeureux, *le Manifeste des Convivialistes*, l'appel d'Edgar Morin *Changeons de Voie - Changeons de Vie, On continue !* d'Emmaüs, *Le Chant des Colibris - L'appel du monde de demain* du mouvement Colibris, *Stop pauvreté* d'ATD Quart Monde, l'appel de 15 mouvements sociaux intitulé *Nos droits contre leurs privilèges*, etc.

25 MESURES PRIORITAIRES

DÉMOCRATIE et GOUVERNANCE

1. Démocratie au niveau national

Une nouvelle Constitution pour la France sera rédigée selon un processus de type « conférence de citoyens », puis soumise à référendum.

2. Démocratie au niveau local

Le droit d'interpellation des citoyens sera renforcé par la création d'un fonds pour une démocratie d'initiative citoyenne, doté d'au moins 5 % du montant total de l'argent public actuellement consacré chaque année au fonctionnement de la démocratie représentative.

3. Démocratie au niveau européen

La France proposera l'élaboration participative d'un nouveau traité constitutionnel européen au service d'une Europe promouvant une société juste et soutenable.

4. Échanges internationaux

La France retirera immédiatement à l'Union européenne son mandat l'autorisant à négocier les traités dits de libre-échange (TAFTA, CETA, APE, etc.), et elle refusera de signer des accords qui ne seraient pas fondés sur les principes d'un commerce équitable et du mieux-disant social et environnemental.

5. Gouvernance des banques

Une gouvernance démocratique des banques sera instaurée afin de lutter contre la spéculation, la fraude et l'évasion fiscales, et pour reprendre le contrôle de la dette.

SOLIDARITÉ et PARTAGE

6. Lutte contre la pauvreté

Une allocation inconditionnelle d'autonomie, d'un montant au moins égal à celui du Revenu de solidarité active (RSA) socle, sera versée à chaque jeune de 18 à 25 ans, et une réforme en profondeur de la politique des minima sociaux sera engagée pour aboutir à la mise en œuvre d'un revenu minimal garanti.

7. Droit au logement

Une loi d'urgence pour le droit de chaque personne à un logement sain et décent instaurera l'arrêt des expulsions sans relogement, le respect du droit au logement opposable, le plafonnement des loyers, la lutte contre la spéculation foncière et la possibilité de réquisitionner des logements vacants.

8. Réduction des inégalités de revenus

Dans les entreprises, aucune rémunération globale ne pourra être supérieure à 20 fois la rémunération la plus basse.

9. Partage du travail

Une loi permettra à toute entreprise volontaire d'embaucher sans surcoût, en réduisant le temps de travail par salarié.e, et une généralisation négociée de la mesure sera proposée par référendum national.

10. Migrations

Les conventions internationales de protection des migrant.e.s et d'accueil des réfugié.e.s, y compris des déplacé.e.s climatiques, seront respectées et renforcées.

11. Ressources naturelles et communs

Une grande loi foncière enrayera l'accaparement et l'artificialisation des terres ainsi que la privatisation de la gestion de l'eau.

12. Alimentation, agriculture et pêche

La France proposera une réforme de la Politique agricole commune (PAC) favorisant le développement de l'agroécologie paysanne et le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes.

13. Santé et Sécurité sociale

Le financement de la Sécurité sociale sera élargi aux revenus du capital et du patrimoine, ainsi qu'à la totalité de la valeur ajoutée des entreprises, en modulant selon leur responsabilité sociale et environnementale.

14. Transition écologique et énergétique

La France sortira totalement des énergies fossiles et du nucléaire avant 2050 par des actions de sobriété dans nos modes de vie, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables (scénario négaWatt).

15. Nouveaux indicateurs de richesse

Au niveau national et local, des indicateurs sociétaux et environnementaux seront choisis selon des processus participatifs pour décider et évaluer toute politique ou tout projet d'aménagement du territoire et d'urbanisme, dans le prolongement de la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse.

16. Culture

La culture, dans sa diversité, sera reconnue comme quatrième pilier du développement durable, et 2 % du budget de l'État lui seront consacrés.

17. Égalité femme-homme

Dès l'école maternelle, l'éducation à l'égalité femme-homme sera partie intégrante des programmes scolaires, et chaque professionnel intervenant dans le champ éducatif recevra à cette fin une formation à l'égalité filles-garçons et à la déconstruction des stéréotypes.

18. Éducation

Un plan de refonte du système éducatif, mis en place dès la maternelle, sera basé sur les pédagogies fondées sur la coopération, l'autonomie et la bienveillance, intégrant une éducation à la vie et à la citoyenneté, et les effectifs des classes seront réduits.

19. Recherche

La recherche publique recevra les moyens nécessaires pour servir l'intérêt général, les priorités étant définies sous le contrôle de comités de citoyens.

20. Médias

La transparence, l'indépendance et la liberté d'informer des journalistes sera assurée, leur protection et celle de leurs sources et des lanceurs d'alerte sera garantie et le développement de médias citoyens encouragé par une fiscalité spécifique.

**VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE**

21. Lutte contre les discriminations

La lutte contre toutes formes de discrimination sera renforcée : extension des actions de groupe aux discriminations comparables (pas seulement similaires), délais de prescriptions portés à 5 ans et majoration des peines et amendes.

22. Justice pénale

La politique du « tout-prison » sera remplacée par une justice de proximité « restauratrice » : amélioration des conditions de détention et réhabilitation favorisée par un parcours carcéral adapté à la gravité du délit ou du crime.

23. Lutte contre la corruption

Les biens acquis par la criminalité organisée, la corruption, les détournements de fonds et les abus de biens sociaux seront confisqués pour les transformer en biens publics mutualisés, en s'inspirant d'initiatives italiennes.

24. Pénalisation de l'écocide

La France instaurera le crime d'écocide dans son code pénal et défendra la création d'un tribunal international des Droits de la Nature, qui statuera sur toutes les violations environnementales : changements climatiques, organismes génétiquement modifiés (OGM), brevetage du vivant, surexploitation industrielle de la nature (extractivisme), nanotechnologies, etc.

25. Désarmement nucléaire

La France participera à l'Organisation des Nations unies (ONU) aux travaux de rédaction du traité d'interdiction des armements nucléaires, dont le principe a été adopté le 23 décembre 2016 à l'Assemblée générale de l'ONU.

#LesJoursHeureux

Ce mouvement citoyen intergénérationnel travaille à l'avènement d'une société du « bien vivre », plus juste, plus équitable, plus responsable, plus soutenable... plus heureuse !

Comment ?

En actualisant aux enjeux actuels le programme *Les Jours Heureux*, rédigé en 1944 par le Conseil national de la Résistance (CNR), grâce à une grande mobilisation citoyenne dans le cadre des élections de 2017.

Plus de 40 organisations, représentant environ un million de personnes, se mobilisent.

Rejoignez-nous !

<http://les-jours-heureux.fr>

